

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28647**

Intitulé

Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332t Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'encadrant technique est un agent de maîtrise chargé de la conduite des activités de production, couplée à la mise en situation professionnelle de personnes qui « en raison de difficultés de tous ordres qu'elles rencontrent, ne sont pas susceptibles d'être embauchées par les entreprises classiques et restent exclues du marché du travail, même lorsqu'il est actif » (Circulaire DGEFP 99-17 du 26 mars 1999). Sa mission consiste à favoriser la (ré)insertion ultérieure sur le marché du travail des personnes que la structure d'insertion embauche, met au travail, et accompagne au plan socioprofessionnel, tout en conciliant ces objectifs avec des objectifs économiques et de production. Placé sous l'autorité de la direction ou du coordinateur technique :

il encadre et anime une équipe de salariés en insertion en vue de réaliser la production de biens ou de services à destination de clients publics (collectivités territoriales) ou privés (particuliers, entreprises, associations.)

Il forme les salariés qu'il encadre

Il conçoit et suit l'avancement du processus de production des prestations dont il est responsable

Il apporte sa contribution aux décisions prises par l'équipe d'encadrement et d'accompagnement social au sujet des parcours d'insertion des salariés.

Le (la) titulaire de la certification est capable de :

- Accueillir et intégrer de nouveaux salariés dans l'équipe
- Organiser et contrôler le travail
- Manager l'équipe
- Développer les compétences des salariés
- Évaluer les compétences acquises par les salariés pour accompagner leur évolution
- Concevoir une prestation de biens ou de services
- Coordonner et suivre le déroulement du processus de production
- Travailler en équipe et en réseau à la construction des parcours d'insertion des salariés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique exerce son emploi dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), qui comprend les structures exerçant une activité de production de biens ou de services telles que les Entreprises d'Insertion, les Ateliers et Chantiers d'Insertion, les Régies de Quartier, les Associations Intermédiaires gérant des chantiers d'insertion.

Les Structures d'Insertion par l'Activité Économique ont une mission commune qui s'inscrit dans la lutte contre le chômage et les autres exclusions qu'il génère. Les personnes embauchées par les SIAE le sont parce qu'elles sont privées d'emploi. En les intégrant à une activité de production dans des conditions particulières d'encadrement et d'accompagnement, elles leur permettent de retrouver progressivement des ressources (compétences, confiance en soi, projet professionnel, ...) pour accéder ultérieurement au marché du travail.

Encadrant technique ; Encadrant technique pédagogique et social , Chef d'équipe en structure d'insertion ; animateur technique d'insertion

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1203 : Encadrement technique en insertion professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le titre est découpé entre 4 unités de certification qui correspondent aux 4 blocs de compétences mentionnés ci-dessus.

Après formation le titre est délivré aux candidats qui ont validé les 4 blocs de compétences et un dossier professionnel présenté devant le jury.

Le bénéfice des blocs acquis peut être gardé 5 ans.

Par la VAE le titre est délivré aux candidats ayant validés les 4 blocs de compétences. Les blocs validés sont acquis sans limite de validité.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28647 - Participer à la construction des parcours d'insertion des salariés	<p>Descriptif : Travailler en équipe à la construction des parcours d'insertion Connaître l'environnement / les acteurs impliqués dans l'accompagnement socio-professionnel</p> <p>Modalités d'évaluation : Présentation orale d'un dossier d'activités évalué par un professionnel et un représentant de l'organisme de formation.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28647 - Organiser et faire le suivi du processus de production	<p>Descriptif : Concevoir une prestation de biens ou de services Coordonner et suivre le déroulement du processus de production</p> <p>Modalités d'évaluation : Présentation orale d'un dossier d'activités évalué par un professionnel et un représentant de l'organisme de formation.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28647 - Former des salariés en situation de production	<p>Descriptif : Développer les compétences des salariés Evaluer les compétences acquises des salariés pour accompagner leur évolution</p> <p>Modalités d'évaluation : Présentation orale d'un dossier d'activités évalué par un professionnel et un représentant de l'organisme de formation.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28647 - Encadrer des salariés en insertion	<p>Descriptif : Accueillir et intégrer de nouveaux salariés dans l'équipe Organiser et contrôler le travail Manager l'équipe</p> <p>Modalités d'évaluation : Présentation orale d'un dossier d'activités évalué par un professionnel et un représentant de l'organisme de formation.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<p>Les jurys sont composés de 4 membres au minimum:</p> <p>2 membres issus du secteur de la formation,</p> <ul style="list-style-type: none"> - un représentant de l'organisme certificateur ou son représentant), qui préside le jury en tant que certificateur. Il a voix prépondérante en cas de partage des voix - un formateur extérieur aux organismes de formation régionaux qui réalisent un ou plusieurs unités ou modules de la formation, <p>2 membres issus de l'Insertion par l'Activité Économique :</p> <p>un salarié et un employeur, ce dernier pouvant être le (la) président(e) d'une association gérant une SIAE, tous deux étant extérieurs à la structure d'appartenance du candidat.</p>

En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles sous l'intitulé 'Encadrant technique d'insertion'. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au journal officiel du 13 octobre 2007, modifiant l'intitulé de la certification : Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique (ETAIE)'.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique" avec effet au 14 avril 2017, jusqu'au 19 juillet 2022.

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique" avec effet au 03 mars 2012, jusqu'au 14 avril 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

- En moyenne, 57 personnes formées par an
- 2013 : 24 diplômés
- 2014 : 87 diplômés
- 2015 : 60 diplômés

Autres sources d'information :

par mail : fnars@fnars.org

Par téléphone : 01 48 01 82 00

Sur le site internet de la FNARS :

<http://www.fnars.org/vie-federale-et-partenariats/vie-fed-formation-et-evenements-menu-intra/formations-vie-fed/etaie/4373-formation-etaie-encadrant-technique-d-activites-d-insertion-par-l-economique>

FNARS

Lieu(x) de certification :

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) : Pays de la Loire - Maine-et-Loire (49) [Angers]

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) : Normandie - Seine-Maritime (76) [Rouen]

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) : Bourgogne Franche-Comté - Doubs (25) [Besançon]

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) : Île-de-France - Seine-Saint-Denis (93) [L'Île Saint Denis]

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Lille]

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Pessac]

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) : Centre - Loir-et-Cher (41) [Orléans]

FNARS

76 rue du Faubourg st Denis

75010 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- AFPA PESSAC - 94 Avenue de Canéjan - 33600 Pessac
- Centre de Relations internationales - 1 avenue Champollion - 21 000 Dijon
- FJT Orléans - 29 Rue du Colombier - 45000 Orléans

- CRIF Formation & Conseil - 14 rue Luc Breton - 25000 Besançon
- Formation préparatoire à l'UC1/réseau Cocagne : CFPPA Bougainville - RD 319 - 77710 Brie Comte Robert
- IDS - Allée de Flore, BP118 - 76380 Canteleu
- ANDESI - 6 Rue de l'Asile Popincourt - 75011 Paris
- Institut Saint Simon - 3 Avenue du Général de Croutte - 31100 Toulouse
- Institut Social de Lille - 83 boulevard Vauban - Bâtiment C - Campus St-Raphaël - 59044 Lille cedex
- CEFRAS - 35 Rue de la Barre - 49000 Angers
- Maison de la vie associative d'Aix En Provence - Place Romée de Villeneuve 13001 Aix En Provence

Historique de la certification :

Certification précédente : Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économie